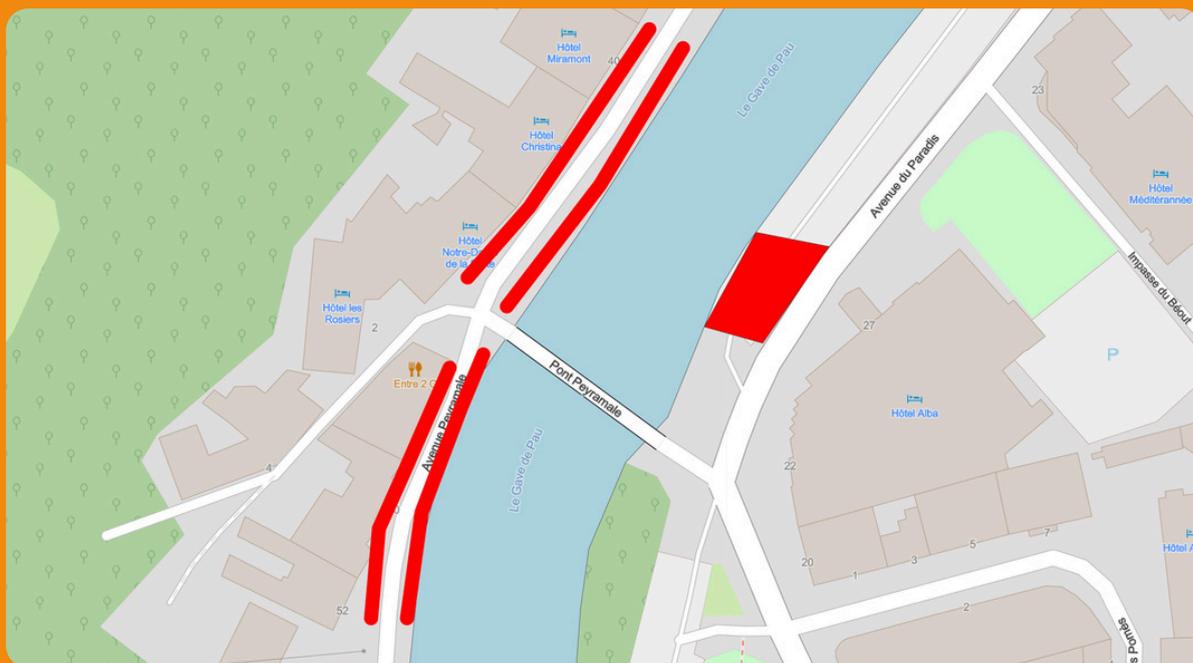


## TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR REMPLACEMENT ET POSE DE CÂBLES ÉLECTRIQUES SOUTERRAINS PONT PEYRAMALE

Du mardi 18 au vendredi 28 mars 2025



En raison de travaux de terrassement pour le remplacement et la pose de câbles électriques souterrains avenue Peyramale et parking du Paradis, des perturbations de circulation sont à prévoir, du 18 au 28 mars 2025 :

### STATIONNEMENT :

- Le **18 mars 2025**, le stationnement est interdit sur les 20 places de stationnement situées sur le parking du Paradis au niveau de la sortie du parking.
- Du **19 au 28 mars 2025**, le stationnement est interdit des 2 côtés avenue Peyramale dans sa partie comprise entre l'Hôtel Miramont et l'Hôtel Ave Santa Lucia.

### CIRCULATION :

- Du **19 au 28 mars 2025**, la chaussée est rétrécie avenue Peyramale dans sa partie comprise entre le pont Peyramale et l'Hôtel Miramont, la circulation est alternée.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes